

Eva Pagneux & Romuald Sauvervald  
1 venelle du Réuniou  
29770 Audierne  
29.cassiope@gmail.com  
0651041508

58

À l'attention de M. GALAN le Commissaire Enquêteur  
Mairie  
Rue du General de Gaulle  
29780 PLOUHINEC

Date : 18 Mars 2025

Objet : Demande de maintien du zonage actuel des parcelles YW 33, YW 35, YW 36 dans le cadre de la révision du PLU

Monsieur le Commissaire Enquêteur,

Avant tout, je vous prie de bien vouloir nous excuser, mon épouse et moi-même, de ne pouvoir être présents afin de vous remettre notre requête en personne.

Nous nous permettons de vous écrire concernant la révision en cours du Plan Local d'Urbanisme (PLU) et son impact potentiel sur les parcelles YW 33, YW 35 et YW 36 situées au Chemin Duplex, 29780 PLOUHINEC.

En devenant propriétaires de ces terrains (achat effectué en janvier 2025), notre intention était de pouvoir y construire une habitation d'autonomie destinée à nos parents vieillissants, afin qu'ils puissent vivre leurs dernières années à proximité de notre domicile et dans un cadre adapté à leurs besoins.

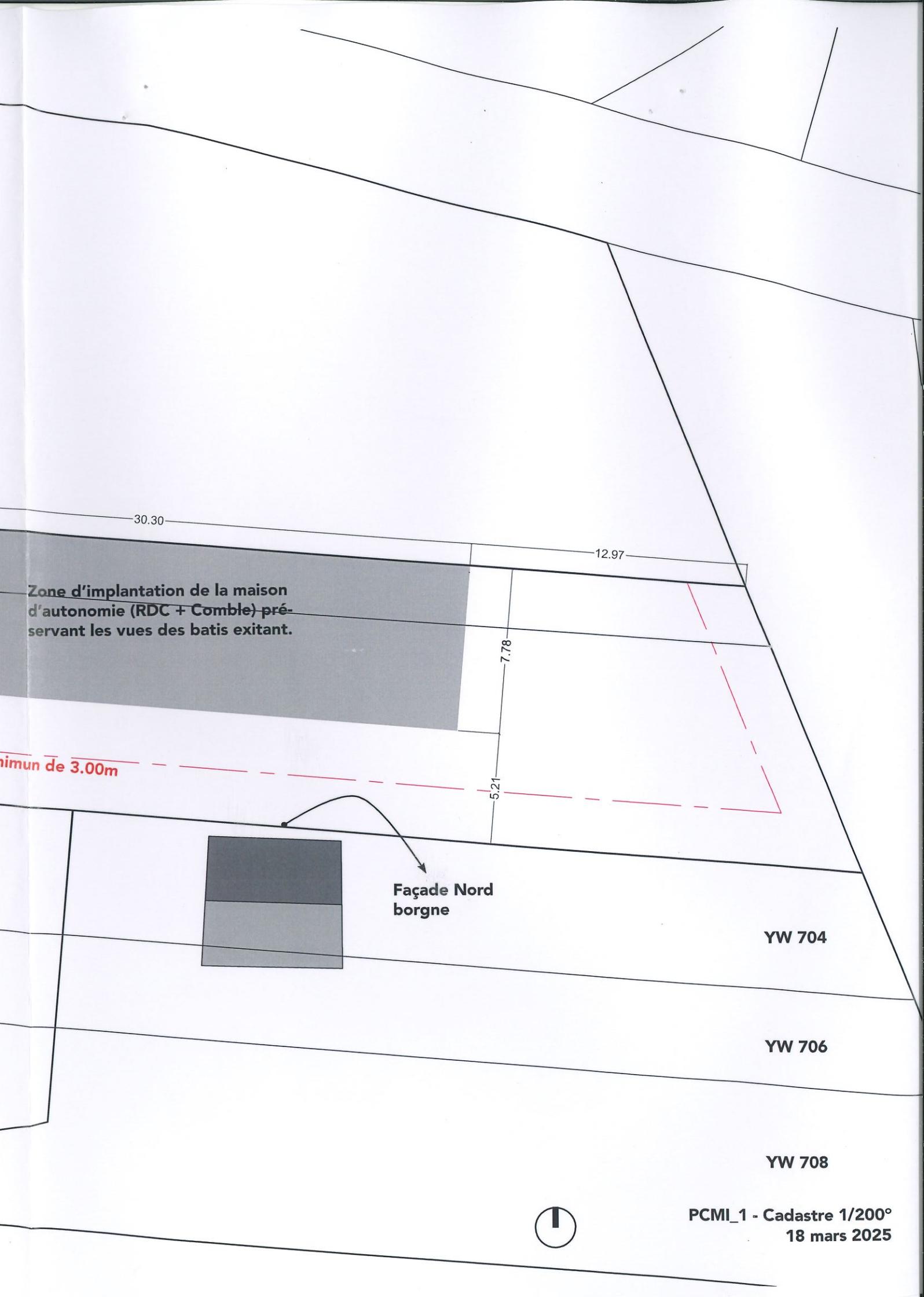
Nous avons procédé à cet achat en toute bonne foi, et il apparaît aujourd'hui que nous avons manqué de perspicacité quant à la prise d'informations concernant le projet de révision du PLU en cours. C'est pourquoi nous vous présentons cette note accompagnée d'un schéma permettant de formaliser nos intentions concernant ce projet. Cette maison d'autonomie a été imaginée en nous basant sur les dispositions du PLU en vigueur et le statut UHb des parcelles dont nous sommes désormais propriétaires. Une modification du zonage ou des règles d'urbanisme affectant ces parcelles compromettrait ce projet familial, essentiel au bien-être de nos parents.

Nous souhaitons donc vous demander d'étudier la possibilité de préserver le statut UHb des parcelles YW 33, YW 35 et YW 36 afin de pouvoir mener à bien notre projet. En plus de l'impact économique que produirait un changement de statut, nous nous verrions bloqués quant à la possibilité de nous occuper de nos parents en les gardant au plus près de nous.

Nous restons bien entendu à votre disposition pour toute discussion ou complément d'information et espérons vivement que notre situation pourra être prise en compte dans cette révision.

Dans l'attente de votre retour, veuillez agréer, Monsieur le Commissaire Enquêteur, l'expression de nos salutations respectueuses.

Eva Pagneux & Romuald Sauvervald



**Zone d'implantation de la maison d'autonomie (RDC + Comble) préservant les vues des batis existant.**

**minimum de 3.00m**

**Façade Nord borgne**

**YW 704**

**YW 706**

**YW 708**



# FAISA MAISON D'AUTONOMIE

**Chemin Duplex 29780 PLOUHINEC**  
**Mo : Eva Pagneux & Romuad Sauvervald**



18 mars 2025

Département :  
FINISTERE

Commune :  
PLOUHINEC

Section : YW  
Feuille : 000 YW 01

Échelle d'origine : 1/1000  
Échelle d'édition : 1/1000

Date d'édition : 17/03/2025  
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC48  
©2022 Direction Générale des Finances  
Publiques

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

Références de la parcelle 000 YW 33

Référence cadastrale de la parcelle	000 YW 33
Contenance cadastrale	190 mètres carrés
Adresse	MENEZ VEIL 29780 PLOUHINEC

Références de la parcelle 000 YW 35

Référence cadastrale de la parcelle	000 YW 35
Contenance cadastrale	39 mètres carrés
Adresse	RUE DUPELIX 29780 PLOUHINEC

Références de la parcelle 000 YW 36

Référence cadastrale de la parcelle	000 YW 36
Contenance cadastrale	660 mètres carrés
Adresse	MENEZ VEIL 29780 PLOUHINEC

Le plan visualisé sur cet extrait est géré  
par le centre des impôts foncier suivant :  
SDIF antenne de Quimper  
Pôle Topographique et Gestion  
Cadastrale 3 boulevard du Finistère  
29107  
29107 QUIMPER CEDEX  
tél. 02 98 98 54 54 - fax  
ptgc.finistere.quimper@dgfip.finances.gou  
v.fr

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr

